

La Solognote au service à la personne

C'est à la salle des fêtes de Neung-sur-Beuvron que Nadine Cois, présidente de l'association La Solognote, représentant l'ADMR, la référence du service à la personne, a tenu son assemblée générale. Et c'est devant un parterre d'élus, de nombreux bénéficiaires et de bénévoles qu'elle a dressé un bilan positif de l'an passé.

Avec les trois salariés qu'emploie l'association, les services rendus sont éloquentes. Le portage de repas à domicile, le petit jardinage et le transport accompagné remplissent leur mission au-delà de leurs espérances, au point où il faudra recruter pour le jardinage. Quelques chiffres : La Solognote, située à Vernou-en-Sologne, intervient sur 24 communes, soit un secteur qui va de Mont-près-Chambord à Souvigny. En 2015, le portage



Des acteurs sociaux toujours prêts à rendre service.

de repas a touché 146 clients pour 20.052 repas, à raison de 220 km/jour. Le jardinage et le bricolage représentent 1.256 heures pour 65 clients, avec une hausse de 20 % par rapport à 2014.

Mais La Solognote cherche également à égayer le quotidien de ses adhérents. Ce 1^{er} juin, Nadine Cois, les béné-

voles, les aides à domiciles et leurs responsables ont organisé un après-midi récréatif en rassemblant à la salle des fêtes de Neuvy, gracieusement prêtée par la commune, un maximum de participants bénéficiaires des prestations. Ce fut un moment particulièrement émouvant et participatif où chacun a pu oublier la solitude

du quotidien pour la transformer en partage. L'association reste malgré tout à la recherche de bénévoles qui puissent s'investir concrètement dans l'action et prendre des responsabilités en contact direct avec les bénéficiaires. Une réunion d'accueil et d'information aura lieu le 20 juillet à 19 h à la salle la Forge.

Lors de cette assemblée générale, Guillaume Peltier, maire de Neung-sur-Beuvron, et, président de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs, a tenu à souligner l'importance de l'action menée au quotidien par l'association qu'il soutiendra indéfectiblement, et de lui accorder une priorité pour le maintien à domicile. Il a remercié l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le bien-être des personnes dans le besoin.

Cor NR : Jean Plouviez